

CREFOP Auvergne-Rhône-Alpes **Commission « orientation, mobilités et sécurisation des parcours professionnels »**

Réunion du 3 avril 2017

Compte-rendu validé

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 6 février 2017

Il est demandé d'ajouter la liste des participants au groupe RNCP.

Sur le sujet des MIFE, la FSU souhaite l'ajout « notamment les agents publics » à la fin de son intervention.

Sous réserve de ces modifications, le compte-rendu de la réunion du 6 février est validé.

2) Retours du groupe orientation

Restitution des réunions des 17 février et 23 mars :



Groupe Orientation
coms OMSPP 3 04 17

Les objectifs de travail du groupe Orientation sont les suivants :

- CEP et opérateurs régionaux (mise en place d'un sous-groupe)
- Outils numériques d'orientation
- Convention (annuelle ?) de coordination relative au SPRO

CEP :

Un sous-groupe de travail a été mis en place afin de procéder à un bilan du dispositif existant et de travailler à une proposition d'indicateurs, à articuler avec le SPRO.

Il est proposé un retour plus complet sur ce groupe lors de la prochaine réunion de la commission Orientation, Mobilités, Sécurisation des Parcours Professionnels.

SPRO :

Il sera traité lors de la prochaine réunion du groupe prévue le 16 mai de 10h à 12h30.

En termes de calendrier, il est prévu que la convention soit signée à l'automne entre l'Etat et la Région.

La Convention devrait être accompagnée d'une charte d'engagement permettant à chaque partenaire de se positionner plus précisément (modes de fonctionnement).

Un comité de pilotage sera constitué avec le CARIF-OREF et d'autres contributeurs, à préciser.

Aussi, lors de la réunion du 16 mai, le travail portera principalement sur la définition du SPRO, avec une première trame de convention.

Une seconde réunion courant juin devrait permettre de finaliser la convention, de travailler sur la charte. L'objectif est de pouvoir proposer des textes finalisés en septembre (méthode, fonctionnement, contributions, plan de travail, animation, organisation des réseaux autour de cette convention).

Plate-forme numérique :

Une présentation des deux plates-formes existantes (PRAO et CARIF OREF Auvergne) a été réalisée lors de la réunion du 23 février.

La nouvelle plate-forme sera un centre de ressources ; elle présentera toute l'offre de formation, une météo des métiers, ainsi que l'offre de services SPRO, devenant ainsi l'interface numérique de l'orientation en région.

Un cahier des charges précis sera élaboré en tenant compte des questions suivantes : information de premier niveau CEP, outil de positionnement et d'aide à l'orientation, perspectives d'emploi, cibles visées (grand public / professionnels), complémentarité avec les sites partenaires, accompagnement à l'utilisation, information sur la VAE, information sur les dispositifs existants (exemple : CARED), info spécifiques publics porteurs de handicaps, consultation sur smartphone, voir possibilité de servir de plateforme de discussion.

La plate-forme sera dans un premier temps construite sur la base de la plate-forme auvergnate, pour en changer le périmètre en intégrant les contenus du PRAO pour une mise à disposition rapide. Mais une plate-forme plus élaborée devrait être créée et finalisée d'ici mars 2018.

Stéphanie Pernod Beaudon précise que ce sont les nouvelles instances qui formaliseront les contenus de la nouvelle plateforme.

En effet, le nouveau GIP CARIF-OREF sera créé au 1^{er} juin et décidera de ce qui sera intégré dans la nouvelle plate-forme. Les deux CARIF OREF actuels ont formé un groupe de préfiguration pour préparer le passage vers la structure unique.

L'UPA demande quelles sont les sources utilisées concernant les perspectives d'emploi.

Audrey Bourgois-Henocque indique qu'il s'agit de données de Pôle Emploi tout en considérant qu'il conviendra d'enrichir le site avec des informations plus localisées.

Le PRAO précise également que les données sont mobilisées en partenariat avec les branches, INSEE, Pôle Emploi, ...

Quant à la DRJSCS, elle dispose de données sur l'insertion des diplômés par les organismes certificateurs.

Audrey Bourgois-Henocque précise que le groupe de travail sur la plate-forme réunira un groupe utilisateurs d'abord restreint ; dans un second temps, les membres du CREFOP seront associés. Ce sujet sera donc traité par un groupe dédié. Le groupe orientation, quant à lui, se concentrera sur le SPRO.

Yves Flammier ajoute qu'une fois la première plate-forme finalisée, le groupe orientation pourra évidemment faire des propositions. C'est un outil du SPRO, donc il avance en parallèle des travaux de construction du SPRO.

Avis sur demandes RNCP

Deux réunions du groupe se sont tenues en février et mars. Le groupe a été particulièrement attentif aux points suivants :

- concernant les premières demandes (enregistrement pour 3 ans) :
 - opportunité
 - référentiel compétences
 - insertion
 - mise en œuvre VAE
- concernant les demandes de renouvellement :
 - qualité de l'insertion

Il est à noter une augmentation des demandes d'inscription au RNCP qui semblent répondre à une opportunité de bénéficier de financements dans le cadre du CPF. Cela génère une reconfiguration de l'offre de formation alors qu'il y a déjà beaucoup d'offres certifiantes en France.

Le groupe de travail a instruit 12 demandes et propose de rendre 8 avis favorables, 3 avis réservés et un avis défavorable.

	avis
Spécialiste en médecine traditionnelle chinoise	réservé
Kinésologue	réservé
Praticien en hypno praxie	réservé
Directeur de ressources humaines	FAVORABLE
Directeur en innovation culinaire	FAVORABLE
Technicien en massages de bien-être	FAVORABLE
Game designer - Concepteur de jeux	FAVORABLE
Mécanicien assistant clientèle machines à sous	défavorable
Manager d'affaires de la filière biotechnologique / biopharmacie	FAVORABLE
Manager financier	FAVORABLE
Styliste modéliste	FAVORABLE
Expert en ingénierie de développement local	FAVORABLE

La commission s'accorde sur le fait de demander aux OF de développer leur process VAE.

La commission confirme les avis proposés par le groupe de travail
(pour le détail, voir annexe)

3) Etat des lieux de la VAE

Cf. la présentation déposée sur l'espace collaboratif :

<http://pro.formationauvergne.com/communautés/crefop-commission-orient-mob-secu-pp/supports-reunion-du-3-avril>

M. Weil demande de veiller à ne pas détacher la VAE des objectifs de formation et à mieux identifier les compétences et le parcours de formation permettant de la valider.

La DIRECCTE précise qu'un texte à venir prévoit que la durée des acquis soit permanente.

La CGT et la FSU demandent un point de présentation des 11 mesures de simplification lors d'une prochaine réunion.

Selon M. Weil, il est du rôle du CREFOP de s'interroger sur un cadre plus favorable au développement de la VAE et sur la manière dont on mobilise les acteurs régionaux pour qu'ils utilisent les nouveaux dispositifs.

Il est proposé qu'un groupe de travail se charge de dégrossir les mesures de simplification proposées par le SGMAP* en mars dernier, et présente une synthèse à la commission, qui décidera ensuite de la stratégie pour développer la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes.

(*) SGMAP : secrétariat général pour la modernisation de l'action publique

Anne-Claire ORIOL et Christelle MASSON (CARIF-OREFs), seront animatrices du groupe et lanceront un appel à candidatures via IODA.

4) Etat des lieux des dispositifs de sécurisation des parcours professionnels

Remise en forme des tableaux du PRAO par public cible. Le tableau sera déposé sur IODA par le PRAO.

A noter que SCA signifie « Sans critère d'âge ».

5) Etat des lieux des dispositifs compétences premières (ex RA) et compétences socles (ex Auvergne)

Compte-tenu de l'heure avancée de la réunion, Audrey Bourgois-Henocque propose de déposer sur IODA l'enquête d'insertion ainsi que les documents synthétiques relatifs aux 2 dispositifs.

Concernant le SIEG en Auvergne, il y a une évolution en 2018 des dispositifs pour accroître l'efficacité de la formation ; l'idée est de faire évoluer l'acquisition des prérequis en le liant au parcours professionnel. On note 40 à 45 % de sorties positives.

Il est convenu d'avoir une discussion plus approfondie lors de la prochaine réunion de la commission.

Prochaine réunion : 3 juillet 2017 à 14h

5 septembre 2017 à 10h30 à l'Hôtel de Région